



KINNEAR'S MILLS

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALCHES
MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Kinnear's Mills, tenue le 29 avril 2024, à 19 h 15, au lieu habituel des sessions dudit, sis au 120, rue des Églises, à Kinnear's Mills, Qc, G0N 1K0 ;

Sont présents, les conseillers:

Siège no 1, M. Robert Sanfaçon
Siège no 2, M. Roger Gosselin
Siège no 4, Mme Marisol Brochu
Siège no 5, M. James Allan
Siège no 6, Mme Michelle Blais

Est absente la conseillère suivante:

Siège no 3, Mme Joanne Labranche

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Marquis Bédard.

Madame Alexandra Gosselin assiste également à cette séance.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-04-086 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

1. Ouverture de la séance

5.1 Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et services juridiques FQM

16.1 Clôture et levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE

2024-04-087 Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et services juridiques FQM

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Kinnear's Mills est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM ») ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs horaires des professionnels de ces services fixés pour l'année 2024 sont de 135 \$ à 215 \$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail ;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE la Municipalité de Kinnear's Mills mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

ADOPTÉ

2024-04-088 Levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE cette séance soit levée à 19 h 21.

ADOPTÉE

Marquis Bédard
Maire

Alexandra Gosselin
Directrice générale/greffière trésorière

Je, Marquis Bédard, maire de la Municipalité de Kinnear's Mills, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 29 AVRIL 2024.